

Réunion d'information

Programme Erasmus+

7 mars 2024

QUELQUES INFORMATIONS GENERALES

Le programme Erasmus+ concerne :

- les Universités des 27 pays de l'UE
- Pays de l'Espace Economique Européen
- la Turquie



QUELQUES INFORMATIONS GENERALES

Et les stages effectués dans :

- 27 pays de l'UE
- Pays de l'Espace Economique Européen
- la Turquie, la Macédoine du Nord et la Serbie



INSCRIPTION DANS L'UNIVERSITE STEP BY STEP

1. La sélection à Sciences Po Lille

2. La nomination auprès de l'université d'accueil (par e-mail)



INSCRIPTION DANS L'UNIVERSITE STEP BY STEP

- 3. L'université d'accueil contacte l'étudiant.e (par e-mail)
- 4. L'étudiant.e remplit les dossiers (souvent en ligne), les fait signer (ou valider) et les envoie en respectant les dates limites de réception.



COMMENT REMPLIR LE DOSSIER?

- Les accords qui nous lient avec les universités partenaires sont les accords Erasmus +
- Le code Erasmus+ de SPL est le suivant : F LILLE 102
- Le domaine d'étude (subject area) pour political science and civics est : 0312
- Code ISCED : ERA-14.1
- Le niveau d'études est « undergraduate »



COMMENT CONSTITUER LE DOSSIER?

- Les universités partenaires demandent les relevés de notes (official transcripts)
- Certaines universités demandent une lettre de recommandation ou une lettre attestant le niveau de langue
- Si l'université d'accueil offre le logement, il faut respecter les dates limites



COUVERTURE SOCIALE

Pour les pays de l'UE:

Demander à la Caisse Primaire D'Assurance Maladie la carte européenne d'assurance maladie (Attention aux délais d'obtention et à la durée de validité).

(Attention, la Turquie ne fait pas partie de l'UE)



L'ACCEPTATION DE L'ETUDIANT.E

La lettre d'acceptation envoyée par l'université d'accueil est <u>la</u> <u>preuve</u> de l'acceptation de l'étudiant.e.



TEST LINGUISTIQUE

Les étudiant.e.s participant au programme Erasmus+ peuvent préparer leur mobilité en perfectionnant leur connaissance des langues étrangères.

Le soutien linguistique en ligne a pour but d'aider les participants au programme Erasmus+ à améliorer leurs connaissances de la langue dans laquelle ils vont travailler, étudier ou faire du bénévolat à l'étranger, afin qu'ils puissent tirer le meilleur parti de cette expérience.



Online Linguistic Support

LE CHOIX DES COURS

Le choix des cours lors de la mobilité doit être soumis à l'approbation du coordinateur Erasmus+ avant le départ.

De plus, si des changements interviennent, l'étudiant.e est tenu.e de soumettre de nouveau son choix de cours à son coordinateur pour validation.



VALIDATION DE LA MOBILITE ACADEMIQUE

<u>Les étudiant.e.s doivent valider 60 crédits ECTS au cours de leur</u> séjour universitaire.

Dans leur choix de cours les étudiant.e.s peuvent prendre des cours de langues, mais dans une certaine limite : pas plus de 10 crédits ECTS validés par des cours de langue dans le réseau ERASMUS+.

Aucune obligation de faire 30 crédits ECTS par semestre. Les résultats du premier semestre peuvent influencer le nombre de cours à prendre au second semestre.



VALIDATION DE LA MOBILITE MIXTE

<u>Les étudiant.e.s doivent valider 30 crédits ECTS au cours de leur séjour universitaire.</u>

Dans leur choix de cours, les étudiant.e.s peuvent prendre des cours de langues, mais dans une certaine limite : pas plus de 5 crédits ECTS validés par des cours de langue dans le réseau ERASMUS+.

Les étudiant.e.s doivent rédiger un rapport de stage + une soutenance au S1 de 4A.



VALIDATION

<u>Un jury de troisième année valide l'année de mobilité</u> <u>internationale au retour de l'année de mobilité.</u>



Mobilité d'étude - les dossiers à remettre à Sciences Po Lille (1)

1. Contrat pédagogique pour les mobilités d'études (ou learning agreement)

Certaines universités le demandent avant l'arrivée, mais la version définitive est exigée quand le choix de cours est définitif.

Il doit être complété et signé par l'étudiant.e + l'université d'origine + l'université d'accueil (à envoyer par e-mail). Si l'étudiant.e change le choix de cours initial, il doit apporter les changements sur le contrat et le faire re-valider dans les deux universités.

Infos sur le Online Learning Agreement (OLA) disponibles sur le site (onglet Mob sortante)

Mobilité d'étude - les dossiers à remettre à Sciences Po Lille (2)

2. Contrat de mobilité

Il doit être complété et signé par l'étudiant.e avant le début de la mobilité puis envoyé à Sciences Po Lille (voie postale + e-mail)

La signature sur le contrat de mobilité doit être originale (les signatures électroniques ou scannées ne sont pas acceptées)



Mobilité d'étude - les dossiers à remettre à Sciences Po Lille (3)

3. <u>Certificat de présence</u>

Il est indispensable pour une mobilité Erasmus+.

Il doit être signé par l'université d'accueil et envoyé à Sciences Po Lille.



Mobilité de stage - les dossiers à remettre au service des stages

- Conventions de stage signées par toutes les parties
- Nom du Responsable Enseignant
- Justificatifs d'assurance et de responsabilité civile



Mobilité de stage - les dossiers à remettre au service des Relations Internationales (1)

1. Contrat pédagogique pour les mobilités de stage Erasmus+

Il doit être complété et signé par l'étudiant.e + l'université d'origine + la structure d'accueil (à envoyer par e-mail).



Mobilité de stage - les dossiers à remettre au service des Relations Internationales (2)

2. Contrat de mobilité

Il doit être complété et signé par l'étudiant.e avant le début de la mobilité puis envoyé à Sciences Po Lille (voie postale + e-mail)



Mobilité de stage - les dossiers à remettre au service des Relations Internationales (3)

3. Certificat de présence

Il est indispensable pour l'obtention de la bourse Erasmus.

Il doit être signé par la structure d'accueil et envoyé à Sciences Po Lille.



Erasmus without paper

Dans le cadre de la démarche Erasmus Without Paper, un Online Learning Agreement peut être créé en ligne sur la plateforme OLA.

Veuillez consulter la page d'information dédiée : <u>Online</u> <u>Learning Agreement (OLA)</u>.



I. Conditions générales

b. Le coût des études et les aides financières

L'allocation Erasmus+ Etudes

Destinée aux étudiant-es partant dans le cadre du Programme Erasmus+, elle couvre une partie (allocation partielle) ou la totalité du séjour (priorité donnée ici aux boursiers, en tenant compte des échelons de bourse).

Attention l'allocation Erasmus + n'est pas automatique (des mobilités sont réalisées sans allocation): elles sont liées aux critères sociaux (tranche de droits de scolarité lors de l'inscription)

Le montant de l'allocation dépend du pays d'accueil* :

GROUPE 1 : 348 €/mois (somme à mettre à jour selon les consignes de l'Agence) Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Lichtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède

GROUPE 2 : 292 €/mois (somme à mettre à jour selon les consignes de l'Agence) Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal

GROUPE 3 : 225 €/mois (somme à mettre à jour selon les consignes de l'Agence)
Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République-Tchèque, Roumanie, Slovaquie,
Slovénie, Turquie, République Yougoslave de Macédoine, Serbie



^{*} Montant des allocations en 2023/2024

I. Conditions générales

b. Le coût des études et les aides financières

L'allocation Erasmus+ Stages

Destinée aux étudiant-es partant dans le cadre du Programme Erasmus+, elle couvre une partie (allocation partielle) ou la totalité du séjour (priorité donnée ici aux boursiers, en tenant compte des échelons de bourse).

Attention l'allocation Erasmus + n'est pas automatique (des mobilités sont réalisées sans allocation): elles sont liées aux critères sociaux (tranche de droits de scolarité lors

Le montant de l'allocation dépend du pays d'accueil* :

GROUPE 1 : 498 €/mois (somme à mettre à jour selon les consignes de l'Agence) Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Lichtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède

GROUPE 2 : 442 €/mois (somme à mettre à jour selon les consignes de l'Agence) Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal

GROUPE 3 : 375 €/mois (somme à mettre à jour selon les consignes de l'Agence)
Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République-Tchèque, Roumanie, Slovaquie,
Slovénie, Turquie, République Yougoslave de Macédoine, Serbie



de l'inscription)

^{*} Montant des allocations en 2023/2024

ALLOCATION ERASMUS+

Les règlements Erasmus + stipulent qu'il existe 3 types de participants au programme :

- allocataire de fonds européens Erasmus+
- non-allocataire de fonds européens Erasmus+
- partiellement allocataire de fonds européens Erasmus+

Il ne s'agit pas à proprement parler d'une bourse, mais bien d'une allocation (donc moins élevée!) destinée à participer aux frais de transport et de séjour pour les étudiants suivant le programme Erasmus+ à l'étranger.

Si l'étudiant.e est boursier, cette allocation peut se cumuler avec la bourse sur critères sociaux du Crous.

ALLOCATION ERASMUS+

Attention!

L'obtention de l'allocation n'est pas assurée, elle dépend du contingent qui sera alloué à Sciences Po Lille pour 2024-2025.

Si le contingent n'est pas assez élevé pour couvrir toutes les mobilités, les allocataires seront sélectionné.e.s sur critères sociaux.

70% du montant total est versé après retour des documents de début de mobilité. Le solde est versé à la fin de la mobilité, au retour des derniers documents.



STAGES ELIGIBLES AU PROGRAMME ERASMUS+

Les organismes suivants ne sont pas éligibles en tant qu'organismes d'accueil :

- Les institutions européennes
- Les organisations gérant les programmes européens (afin d'éviter d'éventuels conflits d'intérêts et/ou doubles financements)



INFORMATIONS ESSENTIELLES

Les étudiant.e.s doivent <u>s'inscrire à Sciences Po Lille</u> (attention aux délais).

Pendant leur séjour, les étudiant.e.s doivent rester en contact avec Sciences Po Lille (la direction des relations internationales et le service des stages).

Les étudiant.e.s doivent informer SPL de tout problème significatif dans le déroulement de leur séjour Erasmus+.



VOS CONTACTS

DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

Pour les mobilités en Allemagne, Bulgarie, Danemark, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Norvège, Portugal, Suède :

Mme Juliane Laporte juliane.laporte@sciencespo-lille.eu 03 20 90 48 46 Bureau 2.35

Pour toutes les autres mobilités dans les pays du programme Erasmus+ :

Mme Katarzyna Czernicka katarzyna.czernicka@sciencespo-lille.eu 03 20 90 42 80 Bureau 2.36



VOS CONTACTS

DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

Pour les bourses de mobilité (y compris Erasmus+) :

M. Guillaume Deffontaine
guillaume.deffontaine@sciencespo-lille.eu
mobilitesortante@sciencespo-lille.eu
03 20 90 48 54
Bureau 2.33



VOS CONTACTS

DIRECTION DES STAGES

Mme Catherine LEBAS catherine.lebas@sciencespo-lille.eu

Mme Karine COLLIE karine.collie@sciencespo-lille.eu



LEXIQUE ERASMUS+

- Etablissement d'envoi : Sciences Po Lille
- **Etablissement d'accueil** : L'université ou l'organisme dans lequel l'étudiant.e va effectuer sa mobilité
- **Diplôme** : Diplôme de Sciences Po Lille
- Domaine d'études : Political Science and Civics : 0312
- **Code ISCED**: International Standard Classification of Education (ERA-14.1)
- **Test OLS** : **O**nline **L**inguistic **S**upport : test de langue à passer en ligne avant et après la mobilité
- Contrats pédagogiques d'études et de stage, contrat de mobilité,
 RIB et certificat de présence : DOCUMENTS TRES IMPORTANTS A
 NOUS ENVOYER AU DEBUT DE LA MOBILITE



RAPPEL DES DIFFERENTS DOCUMENTS ERASMUS+

Erasmus+ Etudes:

- Le contrat pédagogique pour les mobilités d'études rempli et signé par toutes les parties
- Le contrat de mobilité rempli et signé par l'étudiant.e
- Le certificat de présence
- Le RIB au nom de l'étudiant.e et fiche de création fournisseur
- Copie de la carte européenne d'assurance maladie

Erasmus+ Stages:

- Le contrat pédagogique pour les mobilités de stages rempli et signé par toutes les parties
- Le contrat de mobilité rempli et signé par l'étudiant.e
- Le certificat de présence
- Le RIB au nom de l'étudiant.e et fiche de création fournisseur
- Copie de la carte européenne d'assurance maladie





NOUS VOUS SOUHAITONS

UN BON SÉJOUR ERASMUS+





9 rue Angellier 59000 Lille

www.sciencespo-lille.eu





